



Grande Bretagne - interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : lundi 23 juillet 2007

L'AFP signale qu'un patron de pub à Blackpool (nord ouest de l'Angleterre) refuse obstinément d'interdire de fumer dans son établissement, risquant ainsi une amende de 26 000 euros. Selon lui, « boire une pinte en fumant est l'un des derniers plaisirs accordés à la classe ouvrière ». Indiquant que ce patron qui a reçu sept citations à comparaître, a aussi créé un parti politique dont l'acronyme « fags » est l'équivalent de « clopes » en français, l'agence précise qu'il se dit prêt à aller en prison plutôt que de payer ces amendes. Il explique « je ne suis pas pro - fumeur, je suis pro liberté. Et je ne suis pas prêt à jeter mes clients dehors dans le vent et sous la pluie pour fumer ». D'après l'agence, il doit prochainement comparaître devant un tribunal de droit pénal.